

MAIRIE DE MARIGNAC EN DIOIS

206 Route du Village

26150 MARIGNAC EN DIOIS

Tél : 04.75.22.10.49

Mail : marignac-mairie@orange.fr

Permanences Mairie : Lundi de 14h à 17h et Vendredi de 9h à 12h

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES aux non-résidents de la commune

Réservation à faire auprès de : Madame Régine Gué ; regine.gue@laposte.net

Nom du demandeur :

Tél :

Mail :

Adresse :

Réservation faite le :

Du :

Au :

Nombre de journée(s) :

Tarif de location et conditions de règlement:

Tarif de 180 € par journée (location de la salle, tables, chaises, cuisine avec lave-vaisselle, piano, vaisselle)

Paiement par CB sur le site PAYFIP ou par virement sur le compte du trésor public après réception de l'avis des sommes à payer, **avant la prise effective des lieux.**

La fourniture d'un RIB afin d'établir un dispositif de caution. En cas de dégradation ; un avis des sommes à payer selon le montant du préjudice constaté pourra être émis et facturé au locataire ainsi qu'un montant de 100.00€ correspondant aux frais de ménage si justifier.

Règlement intérieur :

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle des fêtes, qui lui a été remis et en accepte l'intégralité. **La salle des fêtes n'est pas louée aux mineurs.**

Merci de fournir une attestation d'assurance Responsabilité civile à votre nom ou organisme.

La remise des clés sera faite après l'état des lieux d'entrée

Remise des clés le :

à

Remarque :

La restitution des clés se fera après l'état de lieux de sortie

Remise des clés le :

à

Remarque :

Pour la Mairie : M

Le demandeur : Nom, Prénom, Signature

« Bon pour accord »